Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article662

Prise en charge partielle du transport entre le domicile et le lieu de travail

- Droit professionnel -

Date de mise en ligne : lundi 18 avril 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

En documents joint ci-dessous, la circulaire d'application du décret n°2010-676 du 21 juin 2010 relatif à la prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Formulaire à remettre à l'administration

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz